

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE SOUK AHRAS
SOUS DIRECTION TECHNIQUE
DEPARTEMENT RESEAU DE TRANSPORT
Réf : DOT41/SDT/DRT/ 78/2024

SOUK AHRAS, LE 05-11-2024

A Monsieur Le Gérant De L'Entreprise ETP MALKI Salim

Objet : Mise en demeure

- Vu le contrat N°AT/DOT/SDFS/56/2024 du 18/04/2024 dont vous a été attribué et qui vous lie à Algérie Télécom SPA ayant pour objet, « Réalisation d'infrastructure d'accueil pose et raccordement de câble a fibres optiques tronçon TIFECHE - MDAOUROUCHE sur 17 Km ».
- Vu le bon de commande N°2400136 du 08/07/2024.
- Suite l'ODS de démarrage des travaux N°09/DEPRT/2024 du 10/07/2024.

Je Vous mets en demeure pour fournir la facture Pro-forma AAPI des travaux relatifs au projet susmentionné comme prescrit la procédure en vigueur.

A cet effet, vous êtes prié de vous présenter au bureau du département Réseau de transport de la DOT de Souk-Ahras pour compléter votre dossier de paiement dans un délai de huit (08) jours, sous peine de résiliation de contrat à vos torts exclusifs.

Meilleures salutations,

ALGERIE TELECOM
Directeur Opérationnel des
Télécommunications / Souk-Ahras
Signé: GABSI Adam

